

Human rights theme

SUMMARY OF KEY ISSUES FROM PREVIOUS CYCLES

Lors du cycle précédent de l'EPU, le Gabon a noté 25 et accepté 151 recommandations dont 43 pour les Droits de l'enfant, 43 pour les Droits des femmes, 25 pour les instruments internationaux et le trafic des êtres humains. La détention et la torture et autres traitements dégradants ont enregistré chacune 16 recommandations. Au niveau des évolutions observées sur le terrain des progrès ont été enregistrés sur les droits des femmes et des enfants et ce conformément aux instruments internationaux ratifiés par le Gabon. Cependant, on peut noter que la situation sur les conditions de détention et les arrestations arbitraires demeure préoccupante même si certains problèmes comme l'alimentation en eau potable et la construction d'une maison d'arrêt pour femmes ont été réglés.

NATIONAL FRAMEWORK

Avec l'adoption du programme "Gabon" égalité en 2020 et l'institutionnalisation décennie de la femme (2015-2025), cela se traduit par la mise en place d'un numéro vert (1404) pour dénoncer les auteurs de violences envers les femmes qui sont pénalisées par le décret 00009/PR du 05 juillet 2019. Il faut relever que sur cette thématique le gouvernement a travaillé de manière inclusive avec la société civile. Toutefois, pour des droits civils et politiques l'indice de liberté dans le monde le Gabon est classé dans la catégorie "Etat pas libre" avec un score de 22/100 dont 3/40 en droits politiques et 19/60 en libertés. Cette situation crée un contraste qui révèle une volonté de s'arrimer aux neuf (09) principaux traités internationaux des droits humains que le Gabon a signé et ratifié.

CHALLENGES

Pour avoir signé ou ratifié les 09 traités internationaux sur les droits humains et réintégré le processus de l'ITIE, le Gabon semble prédisposé à améliorer sa situation en relevant les défis suivants:

1. Challenge a) Réduire la surpopulation carcérale
2. Challenge b) 70% des jeunes en prisons sont privés d'éducation
3. Challenge c) Réduire les cas de décès et de maltraitements dans les prisons. On estime que les maladies et les mauvais traitements causent la mort de plus des dizaines de détenus chaque année.

IMPACTS

La réalisation de ces défis passe par une amélioration de l'espace civique et de l'environnement des OSC, des réformes du cadre juridique et légal et le renforcement des capacités des différents acteurs impliqués aussi bien dans la conception, la défense et la promotion, ainsi que les violations des droits de l'homme au Gabon. Il s'agira donc d'élaborer des initiatives pro-actives et inclusives multi-acteurs et multi-sectorielles

1. Impact a) Les 09 centres de détention du Gabon sont vieux (plus de 40 ans) et vétustes avec 4000 détenus pour la prison centrale de LBV pour 500 places à sa construction
2. Impact b) seuls les élèves en classes d'examen bénéficient d'un accompagnement scolaire avec des taux de réussite de 60 à 80%
3. Impact c) Limiter les mauvais traitements en milieu carcéral

CHALLENGES

4. Challenge d) Encadrer les procédures d'arrestation/detention
5. Challenge e) atténuer les conflits homme-faune et limiter la pollution
6. Challenge f) Produire des textes d'application des instruments internationaux dans le dispositif légal

IMPACTS

4. Impact d) Limiter le taux des personnes en détention préventive estimé entre 40 et 60% et donc réduire la surpopulation carcérale
5. Impact e) concilier conservation /exploitation des ressources et respect des droits des communautés
6. Impact f)

RECOMMENDATIONS

Suggest SMART recommendations linked to the challenges and impacts outlined.

1. Recommandation a) La création d'un organisme indépendant chargé de veiller au respect des procédures d'arrestations et les droits des détenus dans les prisons avant 2025 .
2. Recommandation b) Mise en place d'un mécanisme national permanent de suivi des recommandations en matière de droits de l'homme avant le 5^e cycle EPU.
3. Recommandation c) Renforcer le mécanisme national de prévention et de lutte contre la torture et les traitements dégradants (CAT-OP)
4. Recommandation d) Prévoir un mécanisme annuel de suivi et gestion des conflits environnementaux liés à la pollution et aux conflits homme-éléphants.
5. Recommandation e)
6. Recommandation f)

QUESTIONS

Suites aux nombreux témoignages de maltraitance et de violations des droits des détenus et des décès non élucidés dans les prisons , le gouvernement mène-t-il des enquêtes et en communique t-il les conclusions officielles? Existe-t-il des cas officiels de sanctions prises à l'encontre des agents reconnus coupables des faits de maltraitance sur les détenus? Le gouvernement facilite-t-il les procédures de plainte et d'indemnisation des personnes victimes d'arrestations arbitraires et des violations des délais de détention préventive?

SOURCES

CONTACT DETAILS

241 77 39 17 22 ; helbiyo2@yahoo.fr; www.brainforest-gabon.org